

## Séance publique du 22 décembre 2003

### Délibération n° 2003-1594

commission principale : finances et institutions

objet : **Mise en place des enveloppes pour les opérations globalisées sur la période 2004-2007**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 2 décembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les opérations globalisées regroupent des opérations physiques de même nature et de montants inférieurs à 200 k€. Elles concernent principalement les travaux de voirie de proximité, de réseaux d'eau et d'assainissement, les acquisitions foncières, la maintenance des bâtiments, le renouvellement des équipements, véhicules et matériels informatiques.

Actuellement, il existe 63 opérations globalisées de volume très divers, 47 regroupées en neuf thèmes dans le cadre du budget principal, 7 pour le budget des eaux et 9 pour le budget de l'assainissement.

Une enveloppe est définie chaque année, de l'ordre de 93 M€ par an, budgets annexes compris.

Le montant de chacune des opérations globalisées est ensuite validé chaque année en début d'exercice sur la base de programmes de travaux ou d'acquisitions présentés par les services dans le cadre du processus décisionnel et soumis au Conseil.

Certains aspects conduisent à proposer aujourd'hui une évolution de la pratique, principalement du fait que :

- la programmation d'opérations à gestion annuelle ne donne pas une lisibilité complète des charges d'investissement à financer sur la durée du mandat. Pourtant ces investissements peuvent être considérés comme certains et stables dans leur volume,

- une évolution dans la gestion des autorisations de programme, liée notamment au changement de version du logiciel comptable Pléiades, permettra une vision pluriannuelle de ce type d'opération. Une anticipation des programmes d'actions sera facilitée,

- pour les opérations de voirie de proximité, il a été proposé, dans le cadre des conférences des maires, que celles-ci puissent se prononcer sur une programmation triennale des opérations de voirie de proximité.

La solution soumise à l'approbation du Conseil permet de combiner les deux systèmes de gestion, pluriannuelle et annuelle, pour ces opérations globalisées.

Dans un souci de cohérence et de lisibilité, un cadrage financier pluriannuel pour les années 2004-2007 pour l'ensemble de ces opérations globalisées est proposé à hauteur de 374,1 M€. Il doit permettre de gérer les priorités dans la durée tout en conservant la maîtrise du niveau annuel de l'enveloppe à 93,532 M€. Une plus grande souplesse de gestion favorisant un meilleur niveau de réalisation est attendue de ce dispositif.

Un programme annuel millésimé d'actions d'investissement sera soumis chaque année à l'approbation du conseil de Communauté qui validera l'enveloppe financière correspondante.

Ainsi, seuls les montants correspondant à ces programmes annuels validés feront l'objet d'une autorisation de programme. Dans le cadre de la nouvelle version du progiciel Pléiades, le mandatement des dépenses pour ces travaux pourra se faire sur plusieurs années au moyen d'engagements pluriannuels, sans nécessiter de reports.

Pour l'exercice 2004, le programme détaillé des actions d'investissement pour chacune des opérations globalisées sera soumis au conseil de Communauté à partir du mois de janvier, voire dès cette présente séance pour les travaux sur les réseaux d'eau potable ou assainissement.

Les enveloppes pluriannuelles des opérations sont présentées ci-dessous, regroupées par grands types d'actions, le montant maximum des programmes pour l'année 2004 est également indiqué pour chaque thème. Ce montant ne peut pas être dépassé mais la ventilation interne à chaque thème peut être adaptée aux besoins.

Rubrique/Libellé opération	2004 Dépenses	Recettes	Charge nette	2004-2007 total charge nette
classement de voies privées	500 000	0	500 000	2 000 000
plantations d'arbres d'alignement	1 000 000	0	1 000 000	4 000 000
fonds d'initiative communale	2 500 000	0	2 500 000	10 000 000
grosses réparations	9 000 000	0	9 000 000	36 000 000
aménagement d'aires de retournement	250 000	0	250 000	1 000 000
sécurité voirie accidentologie routière	400 000	0	400 000	1 600 000
actions de voirie de proximité	16 200 000	150 000	16 050 000	64 200 000
démolitions de voirie	400 000	0	400 000	1 600 000
acquisitions foncières préparatoires pour la voirie	1 400 000	0	1 400 000	5 600 000
aménagements cyclables	1 500 000	0	1 500 000	6 000 000
<b>voirie de proximité</b>	<b>33 150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>33 000 000</b>	<b>132 000 000</b>
plan de jalonnement	450 000	0	450 000	1 440 000
bornes mobiles	150 000	0	150 000	700 000
réfection de couloirs bus	920 000	0	920 000	3 470 000
aménagement de voirie pour le Sytral	2 764 040	2 492 540	271 500	1 711 500
signalisation lumineuse et matériels	1 880 000	0	1 880 000	7 330 500
<b>gestion des trafics routiers</b>	<b>6 164 040</b>	<b>2 492 540</b>	<b>3 671 500</b>	<b>14 652 000</b>
aménagements fluviaux	300 000	0	300 000	1 200 000
aménagement pour les déplacements doux	150 000	0	150 000	600 000
<b>aménagement</b>	<b>450 000</b>	<b>0</b>	<b>450 000</b>	<b>1 800 000</b>
acquisitions foncières préparatoires pour le développement économique	700 000	0	700 000	2 800 000
acquisitions foncières préparatoires pour la politique de la ville	150 000	0	150 000	600 000
acquisitions foncières préparatoires pour l'urbanisme	950 000	0	950 000	3 800 000
réserves foncières pour le logement social	1 000 000	0	1 000 000	4 000 000
réserves foncières (hors logement social)	6 800 000	0	6 800 000	27 200 000
terrains pour les bassins de rétention	50 000	0	50 000	200 000
<b>acquisitions foncières</b>	<b>9 650 000</b>	<b>0</b>	<b>9 650 000</b>	<b>38 600 000</b>
bouches de lavage	150 000	0	150 000	510 000
centre de recyclage stockage des déchets urbains	300 000	0	300 000	1 400 000
collecte sélective	230 000	0	230 000	920 000
usine d'incinération Lyon-sud	2 018 000	0	2 018 000	6 318 000

réseau hydraulique	1 300 000	0	1 300 000	5 200 000
eaux pluviales	2 580 000	228 000	2 352 000	9 392 000
ruissellements agricoles - inondations	800 000	0	800 000	3 200 000
<b>écologie</b>	<b>7 378 000</b>	<b>228 000</b>	<b>7 150 000</b>	<b>26 940 000</b>
hôtel de Communauté	350 000	0	350 000	800 000
divers bâtiments et dépôts d'usage public	1 000 000	0	1 000 000	4 000 000
bâtiments scolaires	45 000	0	45 000	180 000
cimetières communautaires	748 000	210 000	538 000	2 020 000
domaine privé	50 000	0	50 000	200 000
ouvrages d'art	1 000 000	0	1 000 000	4 000 000
centre d'échanges de Lyon-Perrache	75 000	0	75 000	800 000
<b>maintenance bâtiments ouvrages d'art</b>	<b>3 268 000</b>	<b>210 000</b>	<b>3 058 000</b>	<b>12 000 000</b>
cyberadministration et services	311 000	0	311 000	1 241 000
développement informatique (plu)	485 000	0	485 000	668 000
modernisation, évolution, renouvellement des applications	76 000	0	76 000	300 000
équipements et infrastructure en télécommunication	200 000	0	200 000	600 000
politique d'équipement informatique	2 578 000	0	2 578 000	10 288 000
modernisation-nouveaux projets	665 000	0	665 000	2 660 000
évolution du système d'information géographique (SIG)	182 000	0	182 000	782 000
gestion de l'espace : évolution, renouvellement, applications	65 000	0	65 000	260 000
<b>informatique</b>	<b>4 562 000</b>	<b>0</b>	<b>4 562 000</b>	<b>16 799 000</b>
<b>meubles et matériels</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<b>véhicules</b>	<b>3 797 000</b>	<b>0</b>	<b>3 797 000</b>	<b>19 390 000</b>
<b>total des enveloppes sur autorisation de programme budget principal</b>	<b>69 419 040</b>	<b>3 080 540</b>	<b>66 338 500</b>	<b>266 181 000</b>
sécurité de la distribution, adduction d'eau	1 300 000	0	1 300 000	4 300 000
réseau d'eau potable	7 700 000	0	7 700 000	31 700 000
sécurité de la ressource en eau potable	1 000 000	0	1 000 000	4 000 000
cyberadministration et services	134 000	0	134 000	536 000
évolution du système d'information géographique (SIG)	205 000	0	205 000	646 000
gestion de l'espace-nouveaux projets	23 000	0	23 000	59 000
modernisation-nouveaux projets	17 500	0	17 500	54 000
<b>total des enveloppes sur autorisation de programme budget de l'eau</b>	<b>10 379 500</b>	<b>0</b>	<b>10 379 500</b>	<b>41 295 000</b>
matériel-assainissement	1 415 000	0	1 415 000	3 815 000
bâtiments-assainissement	610 000	0	610 000	2 110 000
stations d'épuration	1 820 000	500 000	1 320 000	6 195 000
réseaux d'assainissement	12 000 000	3 000 000	9 000 000	31 110 000
branchements et comptes de tiers	3 660 000	0	3 660 000	20 160 000
programme vigilance-budgets annexes	200 000	0	200 000	800 000

politique d'équipement informatique	327 000	0	327 000	1 227 000
évolution du système d'information géographique (SIG)	282 000	0	282 000	1 122 000
gestion de l'espace-nouveaux projets	0	0	0	75 000
<b>total des enveloppes sur autorisation de programme budget de l'assainissement</b>	<b>20 314 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>16 814 000</b>	<b>66 614 000</b>
<b>total tous budgets</b>	<b>100 112 540</b>	<b>6 580 540</b>	<b>93 532 000</b>	<b>374 090 000</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**1° - Accepte** le principe d'une programmation des opérations globalisées sur les années 2004 à 2007.

**2° - Fixe** le montant total des opérations globalisées à 374,090 M€ pour la période 2004-2007 en charge nette, pour l'ensemble des budgets, et à 93,532 M€ pour les programmes 2004.

**3° - Propose**, sur cette période, les enveloppes suivantes en charge nette :

- au titre du budget principal :

- . actions de proximités de voirie : 132 M€ pour 2004-2007 et 33 M€ en 2004,
- . gestion des trafics routiers : 14,652 M€ en 2004-2007 et 3 671 500 € en 2004,
- . aménagement : 1,800 M€ pour 2004-2007 et 0,450 M€ pour 2004,
- . acquisitions foncières : 38,600 M€ pour 2004-2007 et 9,650 M€ pour 2004,
- . écologie urbaine : 26,940 M€ pour 2004-2007 et 7,150 M€ pour 2004,
- . maintenance des bâtiments : 12 M€ pour 2004-2007 et 3,058 M€ pour 2004,
- . informatique : 16,799 M€ pour 2004-2007 et 4,562 M€ pour 2004,
- . mobiliers et matériels : 4 M€ pour 2004-2007 et 1 M€ pour 2004,
- . véhicules : 19,390 M€ pour 2004-2007 et 3,797 M€ pour 2004 ;

- au titre du budget de l'eau : 41,295 M€ pour 2004-2007 et 10 379 € pour 2004 ;

- au titre du budget de l'assainissement : 66,614 M€ pour 2004-2007 et 16,814 M€ pour 2004.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,